

MONDE

Ces secteurs qui rient, ceux qui pleurent et les autres qui attendent

COMMERCE

L'aéronautique se réjouit de l'exemption obtenue dans l'accord entre les Etats-Unis et l'UE, tandis que les vins et spiritueux restent dans l'incertitude.

Les laboratoires pharmaceutiques et l'énergie attendent aussi des clarifications.

Service entreprises

Un soulagement pour certaines filières et beaucoup d'incertitudes pour d'autres. L'accord conclu ce week-end par Bruxelles et Washington est loin de faire l'unanimité. Les entreprises et le gouvernement feront un premier bilan mercredi. Eric Lombard va réunir les organisations patronales et les filières pour parler des impacts de ces droits et les négociations qui demeurent. Premier tour d'horizon des réactions des secteurs économiques.

● L'AÉRONAUTIQUE, GRAND GAGNANT

Le secteur aéronautique est soulagé. Le Gifas (groupement des industries françaises de l'aéronautique et du spatial) salue une « décision d'exemption, fruit d'un important travail de dialogue transatlantique à tous les niveaux, qui sera bonne pour une industrie équilibrée entre la France et les Etats-Unis ». De fait dans une industrie aéronautique civile dominée par deux grands acteurs des deux côtés de l'Atlantique, Boeing et Airbus, les acteurs industriels français et américains avaient plaidé à l'unisson auprès de l'administration américaine de s'en tenir à l'accord d'exonération des droits de douane qui

existe depuis 1979, dans le cadre des aéronefs civils à l'OMC.

Des accords qui ont façonné un « écosystème transatlantique interdépendant avec des flux équilibrés dans les deux sens. L'objectif de la filière est de revenir à l'exonération, qui a bien réussi à l'aéronautique en Europe comme aux Etats-Unis », soulignait Guillaume Faury, PDG d'Airbus, lors d'une conférence de presse en mai dernier, pour qui « mettre des droits de douane en représailles n'a pas de sens et ne ferait, à court terme au moins, que des perdants des deux côtés ».

Et de fait, l'ancien patron du Gifas, qui a cédé son siège en juin dernier au directeur général de Safran, Olivier Andriès, avait davantage fustigé les taxes et surtaxes sur le secteur aérien du gouvernement que les droits de douane américains.

« En vingt ans, l'industrie a perdu 30 milliards d'euros du fait du poids des taxes. Nous sommes aujourd'hui le deuxième secteur le plus taxé en pourcentage et le plus taxé en absolu », dénonçait-il.

L'industrie aéronautique française a exporté 82 % de son chiffre d'affaires (51,2 milliards d'euros) en 2024 et l'application de droits de douane aurait été un cauchemar pour une industrie très intégrée comme en témoigne le moteur Leap de CFM International, filiale à parité de Safran en France et de General Electric aux Etats-Unis, qui équipe autant les Airbus A320 que les Boeing 737.

Outre les montants en jeu, les industriels redoutaient un casse-tête administratif infernal, dans un secteur où plus personne ne calculait de droits de douane depuis plus de quarante ans, alors que le besoin d'avions neufs est plus élevé que jamais.

● L'INDUSTRIE LAITIÈRE

PREND ACTE D'UN ACCORD « NÉCESSAIRE »

« Les tarifs abusifs de 30 % dont nous menaçait Donald Trump auraient acté un très fort ralentissement de l'exportation de produits laitiers », a réagi François-Xavier Huard, PDG de la Fédération nationale de l'industrie laitière.

Les industriels laitiers exportent pour 350 millions d'euros par an vers les Etats-Unis, un marché qui a doublé en dix ans. « C'est là que nous faisons nos meilleures valorisations, notamment pour les fromages », explique François-Xavier Huard. « Nous avons intérêt à avoir un accord plutôt qu'une guerre commerciale, même si c'est un accord globalement en défaveur des Européens », conclut-il.

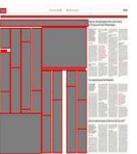
La plupart des grands groupes laitiers européens produisent localement ce qu'ils vendent aux Etats-Unis. Seule ombre au tableau : les AOP. « Nous sommes sur des produits du quotidien, vendus autour de 3 euros. Une hausse de 10 % est vite ressentie : les consommateurs connaissent les prix, les regardent et les challengent », expliquait récemment Emmanuel Besnier, PDG de Lactalis, aux « Echos ».

● INCERTITUDES POUR LES VINS ET SPIRITUEUX

Selon les informations transmises à la presse, aucune décision ne concerne les vins et les spiritueux dans le cadre de l'accord sur les droits de douane et les détails seront réglés dans les semaines à venir. Toutefois, selon le ministre du Commerce extérieur, Laurent Saint-Martin, les spiritueux devraient faire partie des denrées qui pourront continuer à circuler librement de part et d'autre de l'Atlantique.

Une très bonne nouvelle, si elle se confirme, pour un secteur dure-





ment affecté par les guerres commerciales et qui vient de trouver un accord avec la Chine. Les Etats-Unis sont le premier marché pour le secteur. Rémy Cointreau, qui misait encore il y a quelques jours sur des droits de douane de 30 %, estimait que cela pourrait lui coûter jusqu'à 35 millions d'euros cette année.

Sur la base des résultats trimestriels du groupe publiés la semaine dernière, les analystes de Jefferies estiment finalement qu'une taxation à 15 % « pourrait représenter une augmentation brute de 8 % des prévisions d'Ebit » pour le groupe. En cas d'absence de taxe, ils estimaient à 16 % cette révision à la hausse.

Le secteur de la viticulture, de son côté, ne semble pas faire pour l'heure partie des exemptions, même si la France promet de faire pression pour qu'il rejoigne la liste. Interrogé avant les annonces de Donald Trump, Samuel Montgermont, président de Vins & Société, estimait que « des taxes de 10 % seraient absorbables, mais au-delà, il faudrait augmenter les prix au consommateur ». Avec un risque de baisse de la consommation.

A Bordeaux, on espère pourtant que les vins français et européens feront partie de l'accord. « Pour l'instant on n'en sait rien, mais à l'heure où l'on se parle, il y a des discussions entre les ambassadeurs. J'espère que maintenant, il s'agit de modalités techniques et cela va finir par accoucher d'un texte », explique Philippe Tapie, président de Bordeaux Négoce.

● LE SECTEUR DE LA BEAUTÉ ALERTE SUR SA COMPÉTITIVITÉ, LE LUXE SOULAGÉ

« Si cet accord met fin à l'incertitude, il fait peser une menace significative sur la compétitivité de l'industrie cosmétique française », déclare Emmanuel Guichard, délégué général de la Fédération des entreprises de la beauté (FEBEA). Et de rappeler : « Les produits français jusqu'ici exonérés de droits de douane seront désormais taxés à hauteur de 15 % pour les exportations vers les Etats-Unis. » Un coup dur, le pays repré-

sentant le premier marché du secteur et 12 % des exportations françaises.

A partir d'une étude du cabinet Asterès, la Febea estime que l'accord pourrait entraîner une perte annuelle de 300 millions d'euros et menacer jusqu'à 5.000 emplois en France. Les craintes se portent plus particulièrement sur les ETI et les PME, moins armées pour négocier sur les prix.

Le directeur général de L'Oréal, qui a réalisé outre-Atlantique 38 % de son chiffre d'affaires en 2024, évoquait de son côté, en avril, la possibilité d'y relocaliser une part de la production.

« Pour amortir ce choc et éviter un décrochage dans un contexte de reconfiguration du commerce mondial, l'industrie cosmétique appelle à la mise en place urgente de mesures de compétitivité et de simplification en France et en Europe », conclut Emmanuel Guichard.

Dans le luxe, la directrice financière de LVMH (propriétaire des « Echos »), Cécile Cabanis, avait déclaré la semaine dernière que des droits de douane de 15 % seraient « gérables ». Car, même si la flambée des prix ces dernières années a réduit leurs marges de manœuvre, les grandes marques du secteur peuvent aussi compter sur le pouvoir d'achat d'une clientèle moins sensible aux étiquettes.

LVMH estime pouvoir compenser aussi par une « optimisation de production ». Le numéro un mondial du luxe a ainsi annoncé l'ouverture d'un quatrième atelier Louis Vuitton, au Texas. En mai, son concurrent François-Henri Pinault, du groupe Kering qui détient Gucci et Balenciaga, avait a contrario déclaré que « ça n'aurait pas de sens d'avoir des sacs Gucci italiens fabriqués au Texas ».

● LES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TOUJOURS DANS LE FLOU

L'industrie pharmaceutique se gardait bien lundi matin de réagir à l'accord. Les représentants français

ou européens expliquent tenter de comprendre ce qui a été négocié.

Les premières explications dimanche soir étaient très floues. Ursula von der Leyen a assuré que les médicaments figurent dans le périmètre des produits taxés à 15 %, à l'exception des génériques qui profiteraient d'une exemption, alors que Donald Trump l'a exclu.

Jusqu'ici, les exportations pharmaceutiques européennes n'étaient pas frappées de barrières douanières. Mais le président américain est résolu à faire revenir aux Etats-Unis tous les laboratoires qui produisent en Irlande, où les avantages fiscaux sont très attractifs. Début juillet, il menaçait même d'imposer d'ici un an et demi des droits de 200 % sur les médicaments.

S'ils sont frappés de 15 %, les laboratoires ne devraient pas subir de choc. Ils ont d'abord multiplié les annonces d'investissement ces derniers mois pour accroître leur présence aux Etats-Unis, et donc amortir la marche douanière. Et ils estiment avoir de belles marges de réduction de coûts outre-Atlantique. Comme l'a exprimé ces derniers jours le patron de Roche, Thomas Schinecker, la moitié des profits du secteur dans le pays est absorbée par les nombreux intermédiaires. « Si les Etats-Unis veulent diminuer les prix par deux, c'est très simple » : le laboratoire suisse a proposé à Washington de vendre en direct ses produits aux consommateurs.

● LA SIDÉRURGIE CRAINT L'EFFET DOUBLE

Les dispositions qui concernent l'aluminium et l'acier plongent le secteur dans le doute. Les aciéristes à travers leur représentant Eurofer ont déploré lundi que « l'impact reste dramatique tant que des droits de douane de 50 % sont toujours appliqués ». Certes Ursula von der Leyen a évoqué la mise en place future de quotas qui limiteraient la taxation des exports vers les Etats-Unis, mais la mesure reste vague.

Le secteur craint également de





subir l'effet collatéral des 15 % sur les produits européens, « une charge supplémentaire énorme pour l'acier, car de nombreuses exportations de l'UE sont à forte intensité d'acier, comme les machines et les véhicules », pointe Eurofer.

Le lobby estime que cela représente environ 1 million de tonnes, dont une partie importante pourrait disparaître en raison des nouveaux droits de douane. En revanche, les aciéristes saluent la promesse des deux bords de l'Atlantique de lutter contre les surcapacités mondiales, qui inondent actuellement leurs marchés d'acier asiatique peu cher.

● L'AUTOMOBILE FRANÇAISE PEU CONCERNÉE

Contrairement aux constructeurs allemands, Renault et Stellantis n'avaient pas grand-chose à craindre ou à espérer des négociations douanières entre les Etats-Unis et l'Europe. Le groupe au Losange n'est tout simplement pas présent sur le marché américain, et son projet pour y prendre pied dans les années à venir passe par l'expédition de voitures Alpine, mais à partir d'une usine située en Corée du Sud.

Quant à Stellantis, ses exportations vers les Etats-Unis se limitent à une poignée de modèles Maserati et Alfa Romeo. Le constructeur franco-italo-américain est beaucoup plus sensible au bras de fer douanier engagé par Donald Trump avec le Canada et le Mexique, où il dispose de plusieurs usines. Celui-ci lui a coûté 300 millions d'euros au premier semestre, et le constructeur prévoit un impact « significativement plus important » pour le reste de l'année.

● ÉNERGIE, LE MYSTÈRE PLANE SUR LES 750 MILLIARDS...

La plupart des observateurs se demandent encore comment l'Europe va faire pour acheter 250 milliards de dollars de produits énergétiques par an aux Etats-Unis

sur les trois prochaines années. Cela reviendrait à tripler le niveau actuel des flux entre les deux régions... Et à faire passer près de 90 % des importations européennes en la matière aux mains des Américains.

Le ministre français du Commerce extérieur n'a pas été beaucoup plus explicite, affirmant qu'il n'y avait « pas grand-chose de nouveau pour être honnête sur ces engagements d'achat ».

Selon lui, ces accords « correspondent peu ou prou à ce que les énergéticiens avaient déjà accordé entre eux-mêmes ». Sauf qu'un accord entre un énergéticien européen comme TotalEnergies ou Engie, par exemple, et un producteur américain ne garantit pas que le gaz ou le pétrole acheté aille réellement au marché européen...

Dans l'attente – ou pas – de nouvelles explications de la part de la Commission européenne, l'annonce a en tout cas fait grimper les valeurs américaines de l'énergie. Le spécialiste du gaz naturel liquéfié (GNL) Cheniere gagnait 6,6 % dans les échanges avant Bourse lundi. Le baril de Brent a pris, lui, plus de 1 % lundi matin.

● DÉFENSE, DES PROMESSES CONTRADICTOIRES

Ursula von der Leyen a fait miroiter des achats massifs d'armements aux Etats-Unis au moment même où le plan Rearm Europe tente de réorienter les investissements militaires vers l'industrie européenne et où les députés européens examinent les aides européennes à apporter. Un message pour le moins contradictoire !

De fait, en dehors de la France et de la Suède qui favorisent une base industrielle de défense autonome et indépendante des injonctions américaines, tous les Etats de l'Union européenne ont déjà engagé de fortes commandes auprès des Etats-Unis et ne sont pas prêts à changer d'habitudes, alors que Washington contrôle plus que jamais l'Otan.

Lors du sommet de la Haye, les Etats européens et le Canada s'étaient engagés à porter leur effort

de défense à 3,5 % de leur PIB, alors qu'ils n'y consacrent aujourd'hui que 2 %. Un effort massif de réarmement à l'horizon 2035, qui va se traduire par des dépenses supplémentaires de plusieurs centaines de milliards d'euros, dont l'industrie américaine d'armement sera une grande bénéficiaire, même si l'industrie européenne compte aussi monter en puissance.

D'ores et déjà, les commandes européennes font la joie de Lockheed Martin, de Raytheon et de Boeing, avec des dépenses massives dans les avions de chasse F-35, les systèmes de défense aérienne Patriot, les systèmes Himars, etc.

Dans l'idéal, la place laissée à l'industrie européenne devrait progresser, puisque le dispositif de prêts bonifiés européens Safe concerne des achats militaires groupés dans des priorités pour du matériel fabriqué au minimum à 65 % par des industries européennes et de préférence de design européen. Mais il faudra que l'industrie européenne d'armement se bagarre plus fermement que la Commission européenne...

● TRANSPORT-LOGISTIQUE, UNE CLARIFICATION BIENVENUE

Même avec ses trous à compléter, l'accord de Turnberry (Ecosse) a le mérite de clarifier la donne pour les exportateurs, transitaires et transporteurs. « Le principal avantage est qu'il s'inscrit dans une lignée d'autres deals bilatéraux initiés par les Etats-Unis, et à peu près au même niveau, dans une fourchette médiane. Cela met fin à une période d'incertitude, qui aurait été pénalisante pour tout le monde », estime Henri Le Gouis, directeur général de la commission de transport chez le groupe français Geodis, groupe de logistique qui compte de multiples entrepôts aux Etats-Unis.

Avec un point médian à 15 % de taxes pour la plupart des secteurs, les industriels vont désormais savoir à quoi s'en tenir pour leurs expéditions vers les Etats-Unis (le



trafic en sens inverse est beaucoup plus négligeable), après une période d'attentisme déclenchée par le « Liberation Day ».

A cause du stockage lié aux anticipations de précaution des acheteurs américains, les importations sont en chute libre dans les grands ports américains, avec des baisses inhabituelles du trafic de conteneurs en mai et juin (-6,6 % puis -7,9 %) par rapport à 2024. Dans les entrepôts, les surfaces vides représentent actuellement 7 % des espaces logistiques, un volume supérieur à la normale, selon un professionnel du secteur. Et les flux transcontinentaux tournent au ralenti. « Toute la question est de savoir comment réagira la demande, avec 15 % de droits de douane, sachant que par ailleurs le dollar lui-même est sous-évalué, anticipe le dirigeant de Geodis. On risque d'avoir un choc sur la demande que

l'on ne voit pas encore, probablement vers septembre, après écoulement des marchandises déjà livrées sur le sol américain. »

Au siège de Maersk, le second armateur mondial après MSC, on se refuse à prédire l'impact à long terme des derniers accords bilatéraux, mais on insiste sur l'expérience du groupe en matière de gestion douanière : « face à la hausse des droits de douane, cela devient un élément clé pour bâtir des chaînes d'approvisionnement plus solides et plus résilientes », assure le groupe danois.

● LES SEMI-CONDUCTEURS EN SUSPENS

Le sort des semi-conducteurs reste en suspens. L'administration américaine devrait en dire plus d'ici à deux semaines, date à laquelle elle communiquera les résultats d'une enquête visant à déterminer si la

prépondérance des importations de semi-conducteurs présente un risque ou non pour la sécurité nationale. Cette menace concerne principalement Taïwan et la Corée du Sud.

Depuis le début de la guerre commerciale, la tech a été épargnée de droits de douanes mais Donald Trump a toujours laissé entendre qu'elle ne serait pas exemptée. « Nous voulons fabriquer nos puces et semi-conducteurs et d'autres choses dans notre pays », a déclaré le président américain en avril dernier. Il a souligné que de nombreuses entreprises investiraient dans la fabrication de semi-conducteurs aux États-Unis, y compris « certaines entreprises de Taïwan et d'autres pays ». ■



Thilo Schmuelgen/Reuters

Une aciérie à Remscheid en Allemagne. Avec 50% de droits de douane, le secteur va être lourdement impacté. Ursula von der Leyen a évoqué la mise en place future de quotas qui limiteraient la taxation des exportations, mais la mesure reste vague.





L'usine d'Airbus à Toulouse. Les industriels de l'aéronautique française ont exporté 82 % de leur chiffre d'affaires en 2024 et l'application de droits de douane aurait été un cauchemar pour une industrie très intégrée. Photo Sébastien Ortola / RÉA

